



Conseil économique et social

Distr. générale
10 juin 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013

Genève, 1^{er}-26 juillet 2013

Point 14 e) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions sociales et questions relatives aux droits de l'homme :
Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés**

Note verbale du 5 juin 2013, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente de la Slovaquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la République slovaque auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général et a l'honneur de lui faire part du souhait exprimé par le Gouvernement slovaque de devenir membre du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

La République slovaque a toujours souscrit sans réserve aux objectifs poursuivis par le Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés; elle est partie à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et au Protocole de 1967 relatif au statut des réfugiés.

La République slovaque tient beaucoup à soutenir les activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et a à cœur d'améliorer la situation des réfugiés et de garantir leurs droits par le biais de la coopération internationale et régionale, et d'une action à l'échelon national. Le Gouvernement de la République slovaque est convaincu que le fait d'être membre du Comité exécutif ne pourrait que donner encore plus de poids aux initiatives de la communauté internationale visant améliorer le statut des réfugiés dans le monde entier.

Le Gouvernement de la République slovaque espère que le Conseil économique et social accueillera favorablement sa demande et qu'il recommandera à l'Assemblée générale d'augmenter le nombre de membres du Comité exécutif.

* E/2013/100.

